

Fiche ACTION/PROJET
de la Ville de Guyancourt

Le contexte :

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) de la ville de Guyancourt existe depuis 1990 : c'est un des plus anciens de France. Le conseil municipal a souhaité créer un CME afin de donner la parole aux enfants sur les sujets qui les concernent. Nous sommes aujourd'hui au 14^e mandat.

Le Conseil Municipal des Enfants est élu pour deux ans par un vote au sein des établissements scolaires de la ville pour les classes de CE2 à la 6^e. Le travail du CME est organisé en différents ateliers, qui conçoivent et mettent en œuvre des projets pour l'ensemble des enfants de la ville.

1) Intitulé du projet/de l'action/du dispositif : Être bien vu la nuit

2) Date et/ou durée du projet/action :

Durée : de novembre 2016 à décembre 2017

Les conseillers ont commencé à réfléchir au projet qu'ils souhaitaient mettre en place pour les enfants de la Ville en novembre 2016. L'équipe du CME les a accompagnés dans leurs réflexions. En mars 2017, ils avaient défini leur action et travaillaient ensuite avec la direction de la communication de la Ville sur le message et les visuels des stickers. Enfin, à la rentrée de septembre ils ont réalisé les textes et les jeux du P'tit Mag (magazine périodique d'information à destination des enfants de la Ville et rendant compte des actions du CME) spécial sécurité routière.

Les stickers ont été distribués aux enfants de la Ville en fin d'année 2017.

3) L'action/projet s'inscrit dans quel contexte ? :

Depuis plusieurs mandats, les élus du Conseil Municipal des Enfants de Guyancourt, mènent des actions de sensibilisation sur la thématique de la sécurité routière auprès des enfants et jeunes de la Ville.

Ce projet est issu des professions de foi des conseillers du 14^e mandat du CME qui ont souhaité poursuivre ce travail de sensibilisation et améliorer la sécurité des piétons mais aussi prévenir des dangers de la route.

4) Quel(s) est(sont) le but(s) de l'action ? :

Les conseillers ont voulu travailler sur la visibilité des piétons puisque beaucoup d'entre eux portent des vêtements de couleur foncée. Pendant l'hiver par exemple, ils pensent que les enfants n'ont pas conscience que les automobilistes ne les voient pas bien en tant que piétons.

Les objectifs :

- Sensibiliser les enfants aux risques auxquels ils peuvent s'exposer en se déplaçant la nuit en les équipant de stickers rétro-réfléchissants leur permettant d'être plus visibles (écoles et activités périscolaires)
- Sensibilisation aux dangers de l'utilisation du téléphone portable ou des baladeurs musicaux lorsqu'ils sont piétons

5) Description du projet/action :

Les élus du 14^e mandat ont fait le constat que l'hiver, les journées sont plus courtes et qu'il fait donc encore nuit tôt le matin et que le soleil se couche vers 16h. Les piétons sont donc moins visibles, surtout les plus petits. Ce qui peut s'avérer dangereux quand les enfants vont à l'école à pied, ou qu'ils se rendent à l'arrêt du bus ou à leurs activités extrascolaires souvent seuls. Ainsi afin d'assurer une meilleure visibilité des enfants (piétons ou cyclistes), les conseillers enfants ont souhaité remettre aux enfants la ville un stickers rétro-réfléchissant.

Il existe déjà des dispositifs rétro-réfléchissants, mais ils ne sont pas beaucoup utilisés, malheureusement. Les conseillers du CME ont souhaité que les enfants de la Ville aient un équipement bien visible notamment l'hiver, par mauvais temps et par extension lors de leurs déplacements nocturnes. Pour cela, il fallait que le « goodies » plaise aux enfants et jeunes.

Les conseillers se sont arrêtés sur le produit « My Flash ». Il s'agit d'un sticker rétro-réfléchissant rond (diamètre 5 cm) repositionnable à volonté sur tous types de surfaces. La partie adhésive du sticker est lavable à l'eau savonneuse lorsque celle-ci se trouve salie par des peluches.

« My Flash » est un tissu rétro-réfléchissant scotchlite de la marque 3M. Lorsque le tissu est éclairé par un faisceau lumineux, celui-ci renvoie la lumière dans la même direction que la source. La visibilité du piéton est ainsi augmentée jusqu'à 150 mètres dans la nuit ou l'obscurité.

Le sticker est facile d'utilisation et toujours à portée de main. L'avantage de ce produit est qu'il est personnalisable et que les conseillers ont donc pu créer des visuels différents. Plus esthétique que le gilet jaune, « My Flash » est un équipement de prévention adapté aux tendances du moment. Design le jour et visible la nuit, il peut être échangé voir collectionné. De plus, nous savons que plus les enfants et les jeunes s'identifieront à ce goodies et plus ils le porteront.

Du côté du comportement des piétons, les conseillers ont pointé du doigt l'usage du téléphone portable qui est une source de déconcentration, tout comme celui des baladeurs musicaux. Ils ont donc profité de la création de ces stickers pour sensibiliser les enfants et jeunes à ces dangers.

Pour cela, les élus ont créé un numéro spécial sécurité routière du P'tit Mag qui a été remis aux enfants et jeunes de la ville lors de la distribution des stickers. Il reprend des conseils comme notamment de baisser le son ou lever le nez de son portable au moment de traverser.

6) Organisation et déroulement :

Les élus du CME étant à l'initiative de ce projet, ils ont été acteurs et force de propositions durant toute sa réalisation. Lors des différents ateliers, ils ont exprimé leurs idées et n'ont pas hésité à faire part aux animateurs ou à la direction de la communication de leurs envies pour faire passer leur message. Ils ont toujours été très enthousiastes et participatifs.

Ce projet a permis aux conseillers de voir et de vivre de manière concrète toutes les étapes de la réalisation d'un projet. Ils ont appris à prendre la parole en public pour défendre leur projet et leurs idées.

De plus, cela nous a permis d'aborder, avec eux, de manière plus globale la thématique de la sécurité routière et ce de manière ludique. Pour cela, nous avons utilisé les ressources du CME et notamment le jeu géant sur la sécurité routière « Joue la sécurité » créé par les conseillers du précédent mandat. Ainsi, les jeunes ont pu prendre conscience que la route est un lieu où se rencontrent plusieurs usagers (automobilistes, piétons, cyclistes, etc.) et qu'il faut être vigilant.

7) Nombre d'enfants et tranche d'âge concernés par le dispositif/action :

Les stickers ont été distribués aux enfants du CM1 à la 5^e (environ 1600 élèves) dans 15 établissements scolaires de la Ville.

Les élus du CME présents dans les différents établissements scolaires de la ville ont pu lors de la distribution être les porte-paroles de leur projet et expliquer leur action aux autres enfants. Le flash info réalisé par les conseillers a alors été affiché dans les écoles et collèges de la Ville suite à la distribution.



Les enfants des écoles étaient très contents des stickers que nous avons pu voir sur beaucoup de cartables des élèves de la Ville. Les conseillers ont vraiment pris plaisir à construire collectivement cette action en direction des jeunes de la Ville et sont fiers du travail réalisé.

8) Résultats attendus et impacts observés sur les enfants/les ados :

Assurer une meilleure visibilité des enfants et des jeunes de la Ville lors des déplacements de nuit. Faire prendre conscience aux enfants et jeunes des dangers l'utilisation du téléphone portable ou des baladeurs musicaux lorsqu'ils sont piétons.

9) Financement et partenaires :

Financement avec le budget du CME

+ Subvention de la Direction Départementale des Territoires des Yvelines dans le cadre du Plan Départemental Actions de la Sécurité Routière.

Prestataire pour les stickers : société Aire Cube

10) Pour en savoir plus, personne à contacter (indiquer les fonctions + tél + mail) :

Jessica MORENO, Responsable du Service CME

jessica.moreno@ville-guyancourt.fr / 01.30.48.33.81

11) Conseils éventuels pour mener à bien ce type de projet/action :